

Chers résidents et fellows,

Comme vous le savez tous, la pandémie de COVID-19 représente une situation et des défis très complexes. Hier, pour aider à limiter la propagation du virus, le gouvernement provincial a demandé aux Québécois d'éviter les déplacements interrégionaux non essentiels. Or, à ce stade-ci, ce conseil ne s'applique pas aux travailleurs de la santé.

Pour le moment, les stages en région se poursuivront, mais au fil de l'évolution de la situation, nous pourrions recevoir la directive de rappeler les résidents à Montréal. Nous voulions vous aviser de cette possibilité.

En ce qui a trait aux résidents dans les communautés nordiques, le Bureau de la formation médicale postdoctorale cherche à clarifier la situation avec le MSSS, puisque l'avion est le seul moyen de transport qui relie ces communautés à l'extérieur.

Notre objectif ultime est d'assurer votre sécurité tout au long de votre formation. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons davantage d'information.

Armand Aalamian,
Vice-doyen
Formation médicale postdoctorale
Université McGill